



BULLETIN D'INFORMATIONS

Retrouvez toutes les informations municipales sur le site de la commune www.moissey.fr et sur l'application Panneau Pocket.

Moissey

Retrouvez les QR codes à flasher avec votre smartphone.



Le Maire, les adjoints, le Conseil municipal ainsi que le personnel vous adressent leurs meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite pour cette nouvelle année.

Rendez-vous sur les manifestations de notre village.

NUMÉRO 1

2026

AU CONSEIL
MUNICIPAL

PAGE 2 & 3

ÉCOLE
CRÈCHE

PAGE 4 & 5

TRAVAUX &
AMÉNAGEMENTS

PAGE 6

INFOS COMMUNALES
MANIFESTATIONS
& ASSOCIATIONS

PAGE 7,8 & 9

CNI & PASSEPORTS
France SERVICES
RECENSEMENT 2026
MUNICIPALES 2026

PAGE 10 & 11

INFOS PRATIQUES
ÉTAT-CIVIL 2025

PAGE 12



www.moissey.fr



mairie.moissey@orange.fr



03.84.70.24.93

Au Conseil municipal du 7 juillet 2025

RENTRÉE SCOLAIRE 2025

Les conventions avec la communauté de communes Jura Nord et le Grand Dole ont été signées avec les communes de Moissey, Frasne-les-Meulières, Peintre et Pointre pour la mise à disposition du bâtiment avec la CCJN et l'occupation de la partie périscolaire et cantine avec le GD. Les communes de Moissey, Frasne-les-Meulières, Peintre et Pointre sont associées dans la démarche. L'école de Moissey sera composée de 3 classes avec une annexe pour les maternelles à Montmirey-la-Ville (2 classes à Moissey, 1 classe à Montmirey-la-Ville). À ce jour, pas assez d'effectifs pour une 4ème classe. Les conventions ont été signées pour 2 ans, soit, jusqu'en août 2027 avec la possibilité de prolonger d'un an.

Fin juillet, une décision sera communiquée concernant le mobilier scolaire du bâtiment de Montmirey-la-Ville, la CCJN ayant décidé de quasiment vider l'établissement.

En complément, une nouvelle APE (Association des Parents d'Elèves) a été constituée avec de nouveaux membres au bureau : Présidente, Mme VINCENT Mylène, Trésorière, Mme FREYERMUTH Laurie, Trésorière Adjointe, LEITE-MARTINENGHI Veronica, Secrétaire, BERNOUX Céline, Secrétaire Adjointe, VEURIOT Stéphanie.

CRÉATION DE POSTES – ÉCOLE DE MOISSEY

Mme RICHARD Maud et Mme BAUDRY-LAPIPE Lana ont été reçues en Mairie ce jour pour les postes à l'école de Moissey auprès des Maternelles. 2 postes d'agent territorial d'animation doivent être créés. Mme RICHARD Maud étant titulaire sera recrutée par voie de mutation et Mme BAUDRY-LAPIPE se verra proposer un contrat à durée déterminée en tant que contractuel. Le Maire propose un complément d'heures pour l'entretien des locaux de l'école de Moissey et/ou de la crèche. Mme BAUDRY-LAPIPE ne souhaite pas de complément en raison de la distance entre son domicile et son lieu de travail. Mme RICHARD s'est proposée pour l'entretien de l'école située à Moissey.

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole remboursera les heures effectuées par les agents communaux sur le temps de restauration. À la rentrée les 2 agents feront la journée complète afin d'accueillir et de rencontrer tous les élèves. Le Conseil municipal créé à l'unanimité les 2 postes pour le recrutement de ces 2 agents.

VENTE DU BÂTIMENT – 2 GRANDE RUE

Le bâtiment sis 2 Grande Rue est en vente depuis un certain temps. D'abord par le biais de l'agence Bersot Immobilier, puis l'Agence des Tanneurs à Dole pour un prix fixé à 160 000 €. Grand Dole Habitat propose l'achat du bien pour 150 000 €. Cette offre permet d'éviter les frais d'agence et de rembourser l'emprunt effectué auprès du Crédit Agricole. Suite à cela, la commune deviendrait locataire pour environ 600 €/mois pour permettre la continuité des services proposés aux usagers via l'Agence Postale Communale et l'Espace France Services. Un bail professionnel sera contracté entre Grand Dole Habitat et la commune. Le Conseil municipal accepte l'offre à l'unanimité moins une abstention.

CONVENTION AVEC LES CARRIÈRES DE MOISSEY

Par acte du 12 mars 2015, l'Exploitant et la Commune ont signé un premier acte d'engagement pour la mise en œuvre des mesures de réduction et de compensation aux impacts du projet d'extension de la carrière au vu du dossier de demande de renouvellement déposé par l'Exploitant.

Par arrêté préfectoral n°2017-19-DREAL portant autorisation unique en date du 11 avril 2017 (ci-après dénommé « les Autorisations »), la SARL Société des Carrières de Moissey, est autorisée à exploiter la carrière à ciel ouvert de matériaux d'origine éruptive « l'Eurite » sur des propriétés boisées appartenant aux communes d'OFLANGES et MOISSEY. Les parcelles cadastrales concernées par l'extraction sont situées sur le massif de LA SERRE et le territoire communal d'OFLANGES.

Au constat que les clauses techniques de l'acte d'engagement de 2015 ne sont pas conformes aux dispositions à portée réglementaire retenues par les services de l'Etat dans les autorisations de 2017, il est apparu nécessaire d'abroger et de modifier les termes contractuels de 2015. Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte les propositions contenues dans la convention d'accueil des mesures à des fins de compensation en forêt communale de Moissey et notamment l'indemnité d'un montant de 5 583,33 € pour l'immobilisation d'un îlot de sénescence pour la période allant de 2037 à 2047, et autorise le maire à signer tout document relatif à cette convention.

PROJET PARC PHOTOVOLTAÏQUE

Le projet du parc photovoltaïque a été signé. La préfecture a donné son accord. La CDPENAF a rendu un avis favorable. Les travaux débuteront fin 2025, début 2026. Une RODP d'environ 6 000 € sera perçue chaque année.

REPAS DU PERSONNEL COMMUNAL

Un repas avec l'ensemble du personnel communal (commune et Foyer Logement) s'est déroulé le 4 juillet 2025 au restaurant de Montmirey-le-Château « La Florentine ».

ACCA DE MOISSEY

L'association de Chasse de Moissey a modifié sa réserve de chasse, passant de la zone dite « Aux Craies » au Chemin de Montmirey-la-Ville au niveau du Mont-Guérin.

DÉVIATION

Le projet de déviation est en cours d'étude, un délai de 3 ans avant l'avis du Préfet avait été annoncé dans la présentation du projet par le Conseil départemental lors de sa venue en Mairie le 18 mars 2025. Quelques points particuliers ont déjà été soulevés, ils seront traités dans les démarches et réunions à venir.

Au Conseil municipal du 24 septembre 2025

POINT INFORMATION – FOYER LOGEMENT

Le Maire indique que la situation du Foyer Logement s'est nettement améliorée avec un taux de remplissage au maximum, avec même un peu d'attente. Les cuisines ont été rénovées dans les appartements par Philippe Barata. Le Foyer Logement reçoit de bons avis par les familles et futurs résidents. Un repas est prévu à la Pizzeria de Montmirey-le-Château avec les résidents en capacité de se déplacer. En ce qui concerne le poste de direction du Foyer Logement, Ludivine Mata a soumis sa candidature et effectue actuellement une immersion de 4 mois afin d'évaluer le fonctionnement et de comprendre les rôles et missions de chaque agent. À partir du 1er janvier 2026, un poste de 20 heures par semaine lui sera proposé. En outre, le CDD de Cindy Seger se termine en février 2026 et, compte tenu de sa situation, il ne sera pas prolongé. Axelle Dougy verra son CDD arriver à son terme en septembre 2026. Le gardien de nuit est toujours présent. Les astreintes sont également toujours en place. Les nuits ne demandent que très peu d'intervention ces derniers temps. Quelques départs de résidents sont constatés pour des raisons médicales.

SUBVENTION – APE DE MOISSEY

La nouvelle APE (Association des Parents d'Elèves) a été recréée par Mylène Vincent. Par courrier en date du 20 septembre 2025, elle demande une aide financière à la commune pour les événements à venir destinés aux élèves de l'école maternelle et primaire de Moissey. Le Conseil municipal décide d'attribuer à l'unanimité une subvention d'un montant de 300€ pour l'année 2025.

DÉCLASSEMENT – RUE DE LA TUILERIE

Une délibération a été prise en 2008 concernant la rue de la Tuilerie proche de la propriété de M. et Mme Bouchard. Depuis le passage du géomètre, il n'y a eu aucune mise à jour constatée au cadastre. La commune a sollicité le déclassement d'une portion de cette rue afin de la transformer en parcelle communale sur une distance de 73 mètres, ainsi que le chemin de la Quenissière sur la partie longeant le terrain de M. et Mme Bouchard. Un sentier pédestre reliera la rue de la Tuilerie au chemin de la Quenissière. Le Conseil municipal décide à l'unanimité, à l'exception de Mme Bouchard qui n'a pas pris part au vote, de réengager les démarches nécessaires à ce déclassement (enquête publique...).

PROJET ÉCOLE

Le mardi 30 septembre 2025 à 9h30, le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) présentera son analyse sur le projet de réaménagement de l'école, de l'ancienne poste ou de la création d'un pôle scolaire.

Au Conseil municipal du 09 décembre 2025

OUVERTURE % CRÉDITS – BUDGET COMMUNAL

Le Maire rappelle les dispositions extraites de l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales « jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif de la collectivité territoriale, peut, sur autorisation de l'organe délibérant engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'autorisation mentionnée à l'alinéa ci-dessus précise le montant et l'affectation des crédits. Pour 2025, le montant budgétisé des dépenses réelles d'investissement (hors chapitre 16 et chapitre 23) s'élève à 60 500.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'ouvrir des crédits 2025 en dépenses d'investissement dans la limite de 20 600.00 € x ¼ = 5 150.00 € et affecte cette somme aux comptes suivants :

Article 2117	1 100.00 €	Article 21848	150.00 €
Article 21351	2 000.00 €	Article 2158	1 000.00 €
Article 2152	400.00 €	Article 2188	200.00 €
Article 21561	300.00 €		

OUVERTURE % CRÉDITS – BUDGET FOYER LOGEMENT

Le Maire rappelle les dispositions extraites de l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales « jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif de la collectivité territoriale, peut, sur autorisation de l'organe délibérant engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'autorisation mentionnée à l'alinéa ci-dessus précise le montant et l'affectation des crédits. Pour 2025, le montant budgétisé des dépenses réelles d'investissement (hors chapitre 16) s'élève à 15 934.12 € et 37 000.00 € pour le c/165

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'ouvrir des crédits 2024 en dépenses d'investissement dans la limite de 15 934.12 € x ¼ = 3 983.53 € et 37 000.00 € x ¼ = 9 250.00 € et affecte cette somme aux comptes suivants :

Article 2188	3 983.53 €
Article 165	9 250.00 €

EXTENSION DE LA CAPACITÉ D'ACCUEIL DES LOGEMENTS ÉLIGIBLES À L'AIDE SOCIALE

Le Maire rappelle au conseil municipal que par arrêté de Monsieur le président du Conseil départemental du JURA, en application du Code de l'action sociale et des familles, le Foyer logement est habilité à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale. Il propose de demander une extension de cette capacité d'accueil, à savoir 10 places supplémentaires auprès du Département compte tenu qu'il a des demandes en cours et que l'établissement satisfait aux normes minimales quantitatives et qualitatives de fonctionnement, aux normes réglementaires de sécurité et d'assurance et au respect des droits des personnes accueillies. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, sollicite de monsieur le Président du Conseil Départemental, une extension de la capacité d'accueil de bénéficiaires de l'aide sociale pour le foyer logement 9, rue du Mont-Guérin à Moissey pour 10 places supplémentaires.

ATTRIBUTION DE CHÈQUES KDOLE AUX AGENTS COMMUNAUX POUR L'ANNÉE 2025

Le Maire rappelle que par délibération n°2023-43 du 4 décembre 2023, le Conseil municipal a décidé d'attribuer un cadeau de fin d'année aux agents de la commune et du Foyer Logement sous forme de chèque K'DOLE d'un montant de 50€ par agent. Il propose son renouvellement pour l'année 2025. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité moins une abstention, ACCEPTE le renouvellement de l'attribution de cadeau de fin d'année aux agents de la commune et du Foyer Logement sous forme d'un chèque K'DOLE d'un montant de 50€ par agent.

PARTICIPATION AUX CONTRATS LABELLISÉS POUR LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

Lors du précédent Conseil municipal, ce dernier a décidé de verser une participation à hauteur de 30€ aux agents qui souscrivent un contrat de mutuelle labellisée. Suite à la saisine du CST (Comité Social Territorial) du Centre de Gestion et son avis favorable, le Conseil municipal doit prendre une délibération afin de valider la participation. Par conséquent, le Conseil municipal valide la précédente décision pour la participation de la collectivité à hauteur de 30€ aux agents qui ont ou auront souscrit un contrat de protection sociale complémentaire (PSC) auprès d'une mutuelle labellisée. Cette participation est effective à compter du 1^{er} janvier 2026.

RÉMUNÉRATION DES AGENTS RECENSEURS

Le prochain recensement de la population aura lieu du 15 janvier au 14 février 2026, il convient de délibérer pour fixer la rémunération des deux agents recenseurs (Mesdames VINCENT Mylène et PEULTIER Sandrine). À savoir que la dotation forfaitaire versée à la commune sera de 1075 €, la Conseil municipal décide à l'unanimité de répartir cette dotation entre les deux agents, soit 537.50€ brut par agent.

RÔLE AFFOUAGE 2025-2026

Monsieur JACQUET Serge, adjoint, rappelle au conseil municipal la délibération n° 63 du 05 décembre 2016 décidant de changer la méthode de délivrance des affouages qui n'est plus sous forme stérage des lots attribués mais sous forme de taxe. Les affouagistes s'engagent à respecter les engagements pris par la commune au titre de la certification PEFC. La taxe est fixée à 100 €. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, arrête la liste des affouagistes pour 2025-2026 ainsi : CABUT Régis – MOUCHOT Daniel – REVOY Bruno – PIGNON Jean-Luc - THOMAS Frédéric – TISSOT Jean-Louis – TISSOT Alexandre, approuve le règlement d'affouage 2025-2026 et vote à l'unanimité le maintien de la taxe à 100€.

ORIENTATION PROJET ÉCOLE DE MOISSEY

Considérant la fermeture de l'école maternelle située à Montmirey-la-ville depuis la fin d'année scolaire 2025, le Maire rappelle au Conseil municipal qu'une convention de mise à disposition a été signée entre la Communauté de Communes Jura Nord et les 4 communes (Peintre, Pointre, Frasne-les-Meulières et Moissey) pour continuer d'accueillir les élèves de maternelles du secteur dans ces locaux.

Cette convention a été conclue pour une durée de 2 ans renouvelable au besoin le temps d'engager les démarches nécessaires pour regrouper les classes de maternelles et primaires sur la commune de Moissey.

Le 30 septembre 2025, le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) présentait 3 projets, à savoir :

- L'extension de l'école existante
- La construction d'un pôle scolaire au-dessus du city stade de la commune
- La construction d'un pôle scolaire côté « près d'amont »

Une estimation budgétaire a été demandée pour 2 projets (*extension et création d'un pôle au-dessus du city stade*). Le dernier projet n'est pas envisageable à court terme.

Le Maire présente au Conseil municipal le compte-rendu budgétaire des 2 projets retenus :

Pour l'extension de l'école existante : (€ HT)		
Hypothèse basse	Valeur moyenne	Hypothèse haute
1 139 887 €	1 298 760 €	1 452 078 €
Pour la construction d'un pôle scolaire : (€ HT)		
2 265 706 €	2 582 880 €	2 889 964 €

Le Maire indique qu'il a reçu, les Maires des 3 autres communes et que ces dernières seraient plus favorables au projet de l'extension de l'école existante. Le Maire propose au Conseil municipal de s'orienter sur un projet, et indique que ces projets ne sont pas définitifs, plusieurs études seront effectuées pour affiner les besoins. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, s'oriente sur le projet l'extension de l'école existante, autorise et charge le Maire à effectuer les démarches nécessaires au développement du projet d'extension.



L'intégralité des comptes rendus et procès-verbaux sont disponibles sur www.mairiemoissey.fr

Cérémonie du 11 novembre



Les élèves de l'école primaire de Moissey ont chanté la marseillaise, sous la direction de leur enseignante, Mme VACHERET.

Plus de 50 habitants de la commune étaient présents pour honorer la mémoire de nos anciens combattants et ont partagé le verre de l'amitié à l'issue de la cérémonie.

Repas des aînés et distribution des colis



80 convives ont partagé l'après-midi organisé par la municipalité autour d'un copieux et excellent repas préparé par Philippe Rousselet. Un moment d'échange très apprécié où musique et danse ont enchantées les invités.

45 colis confectionnés par Karine et Xavier Cibil, ont été distribués aux aînés de la commune par le CCAS de Moissey.



École

Après bien des périples, la rentrée 2025/2026 s'est faite dans de bonnes conditions. Tout le monde était au rendez-vous et les sites scolaires prêts à accueillir les élèves, enseignants et personnel. L'école de Moissey est sur 2 sites, l'école maternelle (+ cantine et périscolaire) à Montmirey-la-ville et l'école élémentaire à Moissey. Ce schéma a été validé par l'Éducation Nationale, en attendant l'aménagement d'un pôle scolaire à Moissey.

L'école compte 75 élèves, 21 élèves de maternelle à Montmirey-la-Ville et 54 élèves répartis sur les 2 classes de Moissey.

La nouvelle Directrice est Marine Emery, elle est accompagnée de Fanny Vacheret et Emmanuelle Fèvre. 2 ATSEM ont été recrutées par la commune : Maud Richard et Lana Baudry.

Merci aux communes de Frasne-les-Meulières, Peintre et Pointre pour avoir choisi de garder une école de proximité sur notre territoire.

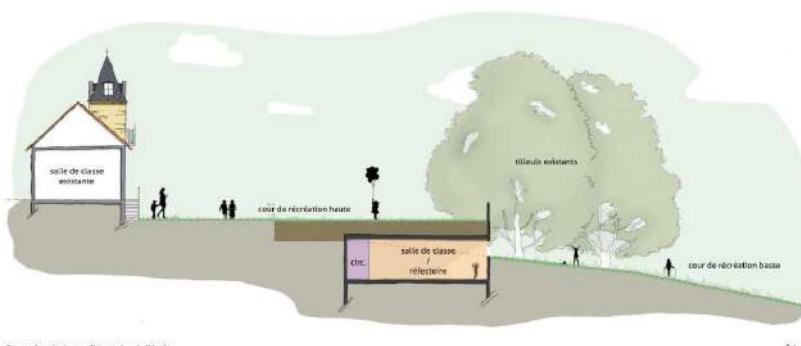
Merci à la communauté de communes de Jura Nord pour la mise à disposition du bâtiment de Montmirey-la-Ville en attendant la création du pôle de Moissey.

Merci au Grand Dole pour avoir équipé la cantine et le périscolaire.

Projet d'extension de l'école de Moissey



Après une première étude faite par le C.A.U.E, un projet d'agrandissement de l'école actuelle a retenu l'attention des élus. Ce n'est qu'une possibilité qui fera l'objet d'études mais qui permettra de limiter les travaux, les coûts et rester dans l'espace sécurisé de l'aire de jeu. Il reste à étudier la faisabilité.



Installation de nichoirs à chauve-souris

Au printemps 2025, l'association de protection de l'environnement Natura 2000 est intervenue dans les deux classes du village. L'objectif était de faire connaître les chauves-souris. Après des explications en classe, les enfants ont construit par petits groupes 14 gîtes pour préserver ces animaux fascinants et forts utiles pour la biodiversité.



5 gîtes ont été installés mercredi 5 novembre 2025 par la Mairie et ont été répartis entre les élus de la commune présents lors de l'installation et des familles de parents d'élèves.



Photos: Natura 2000 et Fanny Vacheret, enseignante.

Repas du personnel de la crèche



Les agents de la crèche se sont réunis le 1 août 2025 afin de partager un repas convivial au restaurant « La Florentine » à Montmirey-le-Château.

20 ans de la crèche de Moissey

La crèche a fêté ses 20 ans le 5 septembre 2025, en présence de 80 invités, parmi lesquels Justine Gruet, notre députée.



Élus, personnel et parents d'enfants d'aujourd'hui et d'hier ont majoritairement répondu présent à cet anniversaire.



ÉCOLE - CRÈCHE

Déviation de Moissey

Le 18 mars 2025, le Conseil municipal accueillait Gérôme Fassenet, Président du Conseil Départemental et le service des routes pour la présentation de 3 projets de déviation : un côté carrières, 2 côté Mont-Guérin. Le Conseil municipal, en séance du 25 mars 2025 a retenu un des tracés côté Mont-Guérin recommandé par le Conseil Départemental, le plus court et le moins onéreux. (évalué à 8,7 millions d'euros HT). Par rapport au projet présenté, le Conseil municipal a demandé à ce que l'emplacement des giratoires à chaque intersection soit revu et l'étude d'un aménagement rural foncier. Le dernier remembrement a eu lieu en 1970.

Lors de la séance de vœux 2026 du Conseil Départemental, le Président a confirmé sa volonté de voir la déviation de Moissey aboutir et a donné rendez-vous pour fin d'année.

Cette réalisation tant attendue par la population semble être sur le point d'être programmée.

On y croit !



Antenne Free/SFR Mobile

L'antenne de réseau mobile a été installée le 6 février 2025.

Si vous rencontrez des difficultés sur la réception des chaînes par satellite (TNT) vous pouvez vous rendre sur le site suivant : <https://assistance.recevoirlatnt.fr/#/>

Passage à la fibre - Arrêt des services du réseau cuivre

L'arrêt des services du réseau cuivre interviendra au plus tard le 31/01/2028 pour la commune de Moissey sous réserve du respect des critères de fermeture.

Quelles conséquences ?

- Pour ceux déjà équipés en fibre optique : rien ne change, ils continuent à bénéficier de leurs services.
- Pour ceux encore sur le réseau cuivre : la fermeture commerciale n'a pas d'impact sur les abonnements existants, mais c'est une étape vers la fin du cuivre. Il est conseillé de préparer la migration vers la fibre ou une autre solution Très Haut Débit au plus vite.
- Pour les nouveaux arrivants : il ne sera plus possible de souscrire à une offre cuivre. Il s'agira de migrer vers un abonnement fibre optique, les solutions très haut débit alternatives (5G/4G ou satellite) restant exceptionnelles.

Nids de frelons

Raphaël NEUSER est intervenu sur la commune pour la destruction de 5 nids de frelons dont 4 asiatiques comprenant un dans la cheminée de la salle du Conseil municipal de la Mairie.

Coordonnées :

Speed Guêpes Frelons BFC - 5 place des Cygnes 39290 THERVAY / 06.89.22.67.80 / raphaelneuser@yahoo.com

Déjections canines

Ramassez les déjections de votre chien !

Laissez votre village propre. Il est **interdit** de laisser les déjections de votre animal sur l'espace public.

Des sacs sont mis à disposition Place de la Fontaine (côté abribus).

Merci à tous ceux qui ramassent quotidiennement et pour tous les autres, il n'est pas trop tard pour le faire.

Bénévoles



Tous les jeudis matin, des bénévoles travaillent main dans la main avec les employés pour nettoyer votre commune.

Si vous êtes disponible, même de façon intermittente, venez rejoindre cette équipe dynamique.

Renseignement en Mairie ou auprès du Maire.

Carrières de Moissey - Porphyre

Un bloc de Porphyre de 10,5 tonnes en provenance des Carrières de Moissey a été installé en fin d'année sur la place de la Fontaine pour protéger la bouche d'égout.



Merci à la Société des Carrières pour la fourniture et l'installation.

Repas du personnel communal



Tout le personnel communal (agents Mairie, France Services et Foyer Logement), le Maire et le 2ème adjoint se sont réunis lors d'un moment de convivialité autour d'un repas au restaurant « La Florentine » à Montmirey-le-Château le 21 août 2025.



Au Foyer Logement

Repas avec les résidents au restaurant « La Florentine » à Montmirey-le-Château le 27 novembre 2025.



Animations « Les scènes du Jura » pour un moment exceptionnel auprès des résidents.



Gym douce pour les résidents le 27 novembre 2025.



Rencontre intergénérationnelle avec les élèves de l'école primaire de Moissey.

Nouvelle directrice au Foyer Logement



Ludivine Mata, a intégré l'équipe du Foyer Logement en tant que Directrice de l'établissement depuis le 1er janvier 2026 après une période d'immersion auprès du personnel.



Repas de Noël au Foyer Logement

Résidents et personnels du Foyer Logement ont partagé un repas de Noël préparé par notre traiteur local, Philippe Rousselet, dans la joie et la bonne humeur.

Les membres du Club se réunissent salle du Conseil municipal chaque jeudi d'octobre à mai pour se divertir avec jeux de cartes et jeux de société, tout en profitant d'un moment convivial avec café et petits gâteaux. Pour clôturer la saison 2024-2025, ils ont partagé un repas au restaurant « La Florentine » le 22 mai 2025.

Vous aimez les cartes et les jeux de société ? Venez les rejoindre !



Le Club des Bons Vivants

MANIFESTATIONS & ASSOCIATIONS

Agenda 2026

Février

Le 28 février 2026 : Sortie au Salon de l'Agriculture organisée par le Foyer Rural

Mars

Le 07 mars 2026 : Soirée « Ephad » organisée par Show Patate

Avril

Le 04 avril 2026 : Chasse aux œufs organisée par le Foyer Rural

Le 17 avril 2026 à 17h30 : Vendredi Festif

Le 18 avril 2026 : Le Trail du Loup-Garou

Mai

Le 01 mai 2026 : Concours de Pétanque

Du 1 au 3 mai 2026 : Théâtre

Du 8 au 10 mai 2026 : Fête du Village

Le 09 mai 2026 : Bal des Conscrits

Le 15 mai 2026 à 17h30 : Vendredi Festif

Le 16 mai 2026 : Féria organisée par Show Patate

Le 30 mai 2026 : Bourse Puériculture organisée par Les Petits Nounours

Juin

Le 12 juin 2026 : Kermesse organisée par l'APE

Le 19 juin 2026 à 17h30 : Vendredi Festif

Le 26 juin 2026 : Concours de Pétanque

Juillet

Le 4-5 juillet 2026 : Festibœuf

Le 13 juillet 2026 : Feux d'artifices

Le 17 juillet 2026 à 17h30 : Vendredi Festif

Le 26 juillet 2026 : Festiboules

Août

Le 21 août 2026 à 17h30 : Vendredi Festif

Septembre

Le 06 septembre 2026 : Vide Grenier organisé par le Foyer Rural

Le 18 septembre 2026 à 17h30 : Vendredi Festif

Octobre

Le 10 octobre 2026 : Soirée Tartiflette organisée par Les Petits Nounours

Novembre

Le 20 novembre 2026 : Repas du beaujolais nouveau

Décembre

Le 05 décembre 2026 : Bal de craquage organisé par Show Patate

La municipalité organise et apporte un soutien logistique et financier. Elle délégue aux associations le déroulement de ces soirées.

Un grand merci à tous les membres de celles-ci !

Apportez votre soutien aux associations locales et valorisez l'implication des bénévoles qui animent tout au long de l'année votre commune.

**Impliquez-vous dans le tissu associatif de votre village !
Devenez bénévoles !**

Modifications possibles en fonction des conditions météorologiques.

Activités & Responsables associations



Foyer Rural

Zumba

Christine Ocler
06.04.52.69.40

Show Patate

Caroline Millereau
07.77.04.11.96

ACCA

Didier Thomas
06.08.21.70.21

Les petits nounours

Pauline Le Cozanet
06.62.17.57.70

VTT Club Ermitage

Emmanuel Gay
06.86.17.22.20

Pétanque

Serge Jacquet
07.50.19.91.05

Théâtre

Claudine Cuby
06.22.22.73.60

A.S. MOISSEY

Nicolas Thabard
06.30.29.15.70

Groupes de

Randonnée
Pierre Badet
06.22.12.76.14

APE

Mylène Vincent
06.82.15.07.00

*La commune possède un tissu associatif riche et dynamique, mais les associations ont besoins de bénévoles pour animer votre village.
Venez les rejoindre !*

Association des Parents d'Élèves de Moissey

Le bureau de l'association a été élu , il est constitué ainsi : La présidente Mme Vincent Mylène élue à l'unanimité , La trésorière Mme Freyermuth Laurie élue à l'unanimité, La trésorière adjointe Mme Leite De Bastos Véronica élue à l'unanimité, La secrétaire Mme Bernoux Céline élue à l'unanimité, La secrétaire adjointe Mme Veuriot Stéphanie élue à l'unanimité, Bénévole présente Mme Boisson Sandra.

Les manifestations de l'APE en 2025 :

- Goûter et tombola lors du spectacle de fin d'année des écoles de Moissey et Montmirey la ville le 13 juin 2025
- Vente de crêpes le 12 juillet 2025 à Offlanges lors d'un concert organisé par le domaine de la Bougarde
- Septembre 2025 Grande tombola de la rentrée avec plus de 70 lots offerts par les commerçants, 718 tickets vendus.
- Octobre 2025 BOOM D'HALLOWEEN. Avec la présence de 49 petits monstres. Maraude dans le village aux bonbons , Goûter pour les enfants suivit de la Boom , et de sa buvette.
- Décembre 2025, L'APE fait son marché de Noël le 12 décembre 2025 dans la cours de l'école de Montmirey la ville. Nombreux exposants, présence du père Noël et de ces lutins, tombola, lecture de contes de Noël, maquillage pour enfants, buvette, crêpes et Pasta box maison.
- L'APE a tenu un atelier emballage des cadeaux de Noël dans le magasin KING JOUET CHOISEY pendant une journée le Dimanche 14 décembre 2025 nous remercions les mamans bénévoles sur cette opération.
- Goûter offert par l'APE à l'école le vendredi 19 décembre 2025 papillotes et clémentines.



Randonnées

Tous les mercredis, deux équipes de marcheurs se rassemblent l'après-midi, en hiver, pour explorer des itinéraires de 10 à 12 km dans le secteur.

Informations et contact : Pierre Badet : 06.22.12.76.14



Ambassadeur sportif de la ville de Dole



Après avoir été récompensé lors de la 33ème cérémonie des COQS du CDOS en 2024 pour ses médailles d'argent (2023 et 2024) aux championnats de France de Parkour Freerun, **Victor Marchionini** devient ambassadeur sportif de la ville de Dole où il est licencié au Club des Feux Follets.

Bravo à ce jeune Moisseyais et félicitations pour son engagement.

Vous pouvez suivre ses performances sur les réseaux sociaux.

Manifestations 2025



Le vide grenier organisé par le Foyer Rural a eu lieu le 7 septembre 2025. Il comptait près de 40 exposants.

Informations et contact : Foyer Rural : Christine 06.04.52.69.40



Le « Festiboule » organisé par l'Association Show Patate a rassemblé un bon nombre de joueurs de pétanque et visiteurs le 5 août 2025. Également, de nombreuses manifestations vous attendent tout au long de l'année.

Visite Préfectorale



Sophie Deknuydt, Hugues Alladio, Dominique Troncin, Alexandra Vantillard, Claudine Cuby.

Sophie Deknuydt, sous-préfète de Saint-Claude, autorité référente France Services pour le Jura, a visité les France Services du département, dans le cadre de ses missions.

Elle s'est rendu à Moissey, le 21 Juillet 2025 accompagnée de M. Alladio Hugues, sous-préfet de Dole.

Cartes d'identité et Passeports

L'Espace France Services dispose d'un dispositif de recueil permettant la délivrance des **cartes d'identités et des passeports**.

Démarches :

- Effectuer une pré-demande en ligne sur le site ants.gouv.fr.
- Finaliser la demande accompagnée des pièces justificatives en prenant rendez-vous au guichet de Moissey, par téléphone au 03.84.69.02.59 ou en ligne sur rdv360.com



Les titres d'identités ne sont pas fabriqués sur place et ne sont donc pas délivrés immédiatement. Veillez à anticiper la démarche de création de votre titre d'identité.

France Identité - Procuration 100 % en ligne

Ma procuration 100 % dématérialisée avec **France Identité**

Assurez-vous d'avoir l'identité numérique certifiée :
elle nécessite l'application France Identité + la CNI nouveau format + un déplacement en mairie habilitée.



Récupérez auprès de votre mandataire:
son numéro d'électeur
et sa date de naissance
ou
toutes ses données d'état civil
et sa commune de vote.



Effectuez votre demande de procuration en ligne
en vous identifiant
avec France Connect
sur maprocuration.gouv.fr



Authentifiez-vous avec votre
identité numérique certifiée.
Cette démarche est **accessible uniquement** pour les utilisateurs
disposant d'une identité
numérique certifiée
sur France Identité.



Vous recevezz
un courriel de « Maprocuration »
des l'enregistrement
par votre commune
ou votre consulat de vote.



Allons Voter!

Recensement 2026

Cette année, la commune de Moissey est concernée par le recensement de la population et compte deux agents recenseurs :



- ⇒ PEULTIER Sandrine
⇒ VINCENT Mylène

Vous trouverez à compter du 15 janvier 2026 dans votre boîte à lettres, une notice internet pour effectuer votre démarche en ligne sur le site : le-recensement-et-moi.fr



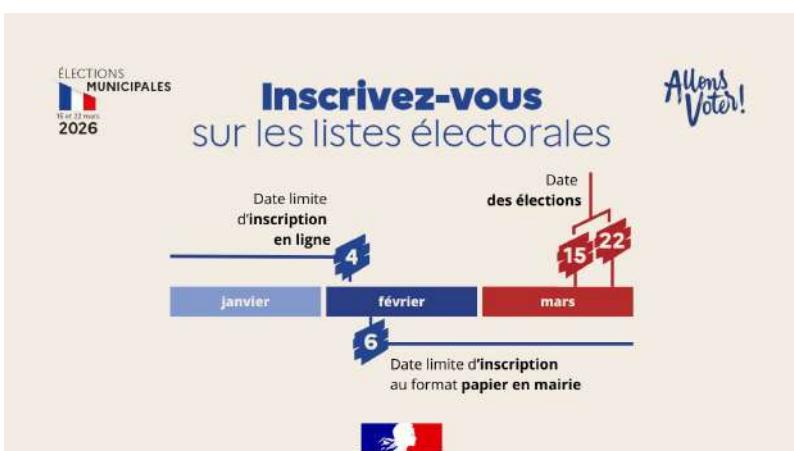
Les conseillers numériques du Grand Dole proposeront deux permanences à l'Espace France Services de Moissey en mettant à votre disposition du matériel informatique pour effectuer votre déclaration par internet :

- ⇒ Le jeudi 29 janvier 2026 de 9h00 à 11h30
⇒ Le jeudi 05 février 2026 de 15h00 à 17h30

(Venir avec votre notice internet. Connaitre l'année de construction et la surface de votre logement ainsi que la date de votre



Municipales 2026 - Inscriptions sur les listes électorales



Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales :

- ♦ jusqu'au 4 février 2026 en ligne
- ♦ jusqu'au 6 février 2026 au format papier en mairie

Vous pouvez vérifier votre situation électorale sur le téléservice :

« je vérifie ma situation électorale »

RECENSEMENT - MUNICIPALES

Infos Pratiques



Horaires et Coordonnées

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Coordonnées
MAIRIE	Matin	9h00-12h00	9h00-12h00	sur	9h00-12h00	sur rdv		mairie.moissey@orange.fr 03.84.70.24.93 www.moissey.fr M. Le Maire sur RDV 06.28.82.39.33 1 place de la mairie 39290 Moissey
	Après-Midi	14h00-17h00	14h00-17h00	rdv	14h00-17h00			
FOYER LOGEMENT	Matin	8h00-12h00	8h00-12h00	8h00-12h00	8h00-12h00	8h00-12h00		foyerlogementmontguerin@orange.fr 03.84.70.31.46 9 rue du mont-Guérin 39290 Moissey
	Après-Midi	14h00-17h00	14h00-17h00	14h00-17h00	14h00-17h00	14h00-17h00		
ESPACE FRANCE SERVICES AGENCE POSTALE	Matin		9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	efs.moissey@orange.fr 03.84.69.02.59 2 Grande rue 39290 Moissey
	Après-Midi		Sur rdv 13h00-15h00 15h00-17h00		15h00-17h00	15h00-18h00	15h00-17h00	
CRÈCHE LA NOUNOURSERIE	Matin	7h30	7h30	7h30	7h30	7h30		lanounourserie.moissey@orange.fr 03.84.69.53.98 Impasse des jardins 39290 Moissey
	Après-Midi	18h30	18h30	18h30	18h30	18h30		
GENDARMERIE	Matin							03.84.70.20.35
	Après-Midi			14h00-18h00			14h00-18h00	03.84.71.30.42 2 rue basse 39290 Moissey
DÉCHETTERIE DE MONTMIREY-LE-CHÂTEAU	Matin			09h00-11h45			9h00-11h45	Horaires d'hiver du 02/01/26 au 15/03/2026
	Après-Midi						14h00-16h45	03.84.70.26.76
CONCILIATEUR DE JUSTICE	Matin	SUR RENDEZ-VOUS À l'Espace France Services de Moissey						BOUTEILLE Isabelle isabelle.bouteille@conciliateurdejustice.fr Mme BOUTEILLE 07.52.03.88.60
	Après-Midi							
RÉSERVATION CAVEAU / PRÉAU								OCLER Christine 06.04.52.69.40

ÉTAT-CIVIL 2025

MARIAGE

- BAUZON Vanessa - MILLOT Stéphane
12.07.25
- LÜDER Sonia - THAUMIN Kévin
19.07.25



NAISSANCE

- SCHATT Armand
29.08.25



DÉCÈS

- CORCHEREAU René 13.01.25
- COCHART Pascal 29.01.25
- COURDEROT Thérèse 30.01.25
- PLUBEL Christian 20.03.25
- LORENTZ Lionel 23.04.25
- BUTHIAUX Gisèle 13.08.25
- COLLIEUX Jeannine 28.08.25
- MADOUX Renaud 30.09.25
- SCHORSCH Henri 30.09.25
- BACHELUT Gilbert 25.11.25

LORMAND Bernadette 24.12.25



PACS

- VINCENT Mylène - WEBER Maxime
10.04.25

